

Dommmages causés par la faune

En général, la faune agrmente le privilège de posséder une terre. Cependant, certains animaux causent des dommages coûteux et désagréables. Le [castor](#), le [porc-épic](#), le [cerf de Virginie](#) et l'[original](#) sont les principaux animaux qui causent des dommages dans la région.

Pour en savoir davantage sur les dommages qu'ils créent, leurs rôles bénéfiques et les mesures préventives et de contrôle ainsi que pour les autres animaux qui causent des dommages, consulter ce lien.

www3.mrnf.gouv.qc.ca/faune/importuns/index.asp

Pour connaître ce que les lois permettent, consulter ce document.

<http://www.apbb.qc.ca/FichiersUpload/Documents/20111109135502Cesanimauxquifontdesdegats.pdf>

Protection des plantations de feuillus contre les brouteurs et les rongeurs.

http://www.afm.qc.ca/media-acceuil-menu/Fiches_trousse_proprietaire/fiche%204.pdf

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et les agences régionales de mise en valeur des forêts privées du territoire (Chaudière, Appalaches, Estrie) ont développé différents cours reliés à certains aspects fauniques :

[Aménagement faunique](#)

[Introduction à la gestion du boisé](#)

[Protection de l'environnement lors d'activités forestières](#)

[Traverses de cours d'eau](#)